

Conservatoire de Grand Poitiers

Cursus

Pour toutes les disciplines musicales, le cursus général est organisé en cycles. Quelque soit le cycle, les pratiques collectives (ensembles, orchestres, chœurs) constituent la clé de voûte du dispositif pédagogique.

- [Pour découvrir l'équipe enseignante](#)
- [Pour découvrir le cursus musique en un clin d'oeil](#)

L'éveil musical... et corporel

Éveil - à 5 ans et 6 ans

Espace musical destiné à faire découvrir aux enfants tous les paramètres de la musique par le jeu, l'écoute, le chant, la danse, l'utilisation des instruments et des claviers de percussions.

Ce cours développe l'écoute et le sens rythmique chez l'enfant et le prépare à aborder par la suite l'apprentissage d'un instrument dans les conditions les plus favorables.

Tronc commun - à 6 ans

Initiation musique/danse destinée aux enfants de 6 ans.

- **Durée** : 1 année
- **Accès** : 6 ans (CP), un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire.
- **Objectifs pédagogiques** : approche d'une structuration corporelle, spatiale et rythmique ; développement de la sensibilité et de la curiosité des enfants. Exploration des outils fondamentaux communs à la musique et à la danse. A travers l'initiation à la musique et à la danse favoriser la découverte de la sensibilité artistique de l'enfant avant de se spécialiser, ou de continuer la danse et/ou la musique.
- **Organisation** : Un cours d'1h15 hebdomadaire avec un enseignant musique et un enseignant danse.

Instrumentarium - à 7 ans

Permet une transition entre l'éveil et le cours de formation musicale par un apprentissage basé sur l'oralité, la création, le chant et la pratique instrumentale.

Cycle 1 : durée de 3 à 5 ans

› Objectifs

Construire les bases de la pratique individuelle et collective.

Découvrir des répertoires, acquérir le vocabulaire et les connaissances adaptés à l'âge des élèves.

› Contenus

Un cours de pratique instrumentale

Un cours de pratique vocale ou instrumentale collective

Un cours de formation musicale

L'école du spectateur

Cycle 2 : durée de 3 à 5 ans

Accessible aux élèves ayant validé leur 1er cycle ou sur concours d'entrée.

› Objectifs

Appropriation d'un langage avec les repères culturels qui y sont attachés.

Capacité à l'autoévaluation.

› Contenus

Un cours de pratique instrumentale individuelle

Un cours de pratique collective instrumentale (ensembles instrumentaux ou orchestres, cf ci-contre)

Un cours de formation musicale

L'école du spectateur



Cycle 3 : formation à la pratique amateur

› Durée : 1 à 3 ans

› Accessible aux élèves ayant validé leur 2^{ème} cycle et souhaitant atteindre un bon niveau de pratique amateur autonome. Ce cursus permet à l'élève de développer :

- Une interprétation de qualité (technique et musicale)
- Une Culture musicale et artistique
- La conscience de la prestation devant un public
- L'imagination et la créativité
- L'autonomie dans la démarche de mise en place d'un projet
- Les curiosités interdisciplinaires

› Contenus

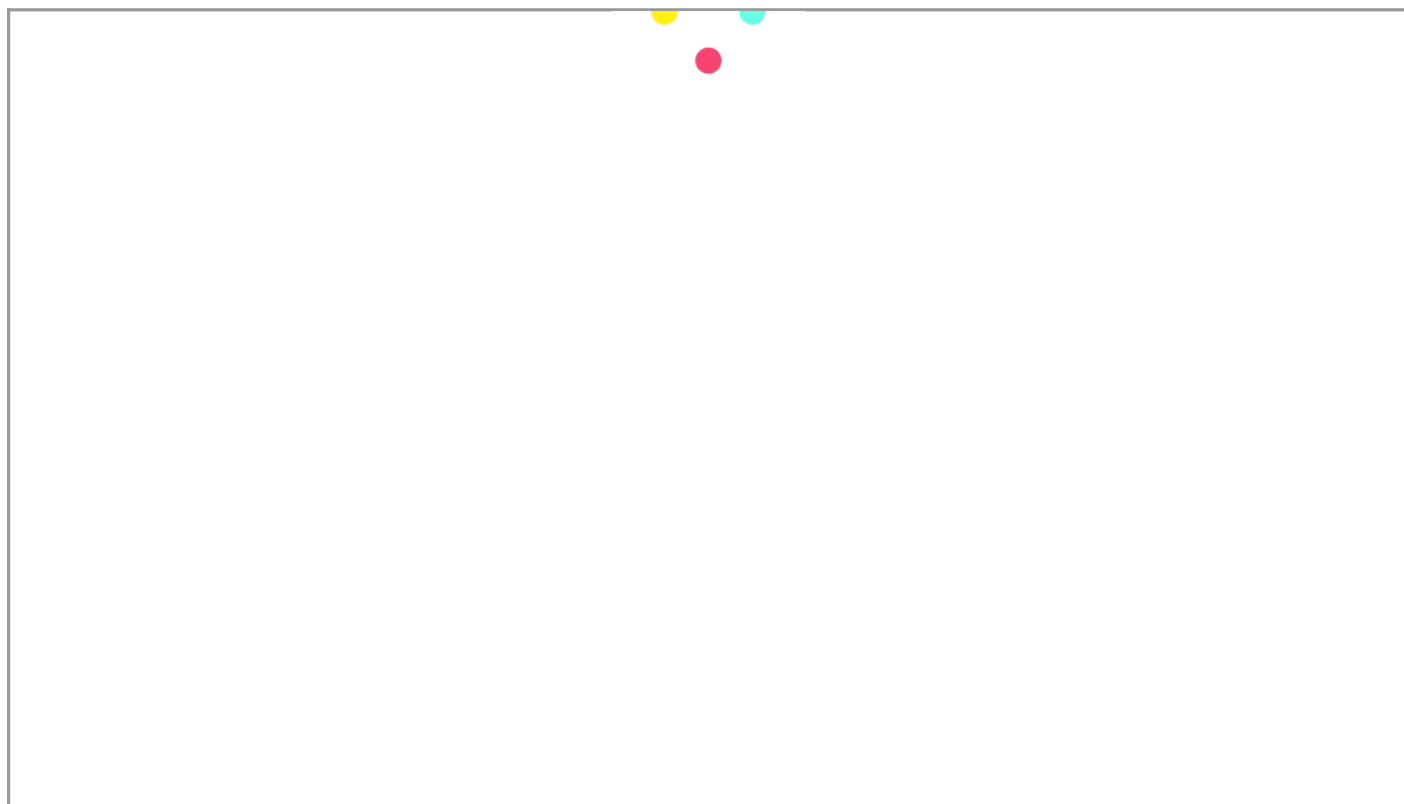
- Un cours d'instrument hebdomadaire de 45 minutes
- Au moins une pratique collective
- Un cours de Formation Musicale si le Brevet n'a pas été obtenu ou la volonté de continuer au-delà.

› **Modalités d'attribution du CEM** : le CEM est le diplôme qui valide le parcours complet de formation amateur en trois cycles du Conservatoire. Il comporte :

- Un contrôle en deuxième année qui doit être validé par les membres du jury suivi d'un cours de 45 minutes dispensé par le spécialiste. Ce moment est l'occasion pour l'élève de faire le point sur sa pratique.
- La validation d'un projet personnel à la fin du cursus donnant l'occasion à l'élève de se produire en tant qu'artiste et organisateur d'une prestation publique sur un sujet personnel dans la forme et son contenu. A ce titre, il peut explorer la méthodologie de projets et savoir mettre toutes ses compétences acquises

durant tout son cursus au service de sa thématique. C'est une occasion aussi de découvrir, de fédérer et de laisser place à la créativité en ayant toute l'équipe du conservatoire comme ressources et se diriger vers une pratique amateur autonome. Durée totale d'un projet personnel : 20 minutes de réalisation orale suivi de 10 minutes d'entretien

- Validation des pratiques collectives en musique de chambre, orchestre, ensembles spécifiques...
- Validation de la Formation musicale si le Brevet n'a pas été complet.
- Validation de disciplines supplémentaires optionnelles (cours de formation musicale à options, autre instrument, accompagnement, chant choral, atelier d'improvisation...).



Cycle spécialisé

Ce cycle est destiné aux élèves ayant validé au moins leur brevet de fin de 2^{ème} cycle (cours de pratique collective, cours de formation musicale, cours individuel d'instrument) d'une part et d'autre part ayant le projet d'exercer une profession dans le domaine de la musique. Un examen régional d'entrée est organisé chaque année en juin.

[Cliquer ici pour plus d'information sur le Cycle spécialisé et les Classes préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur \(CPES\)](#)

Bac S2TMD

La filière S2TMD (Sciences et techniques du théâtre de la musique et de la danse) est proposée en première et terminale au lycée Victor Hugo de Poitiers. Les cours favorisent notamment la transversalité entre les arts. Ils se répartissent entre le lycée et le Conservatoire.

Cette filière est sanctionnée par un BAC S2TMD

[Cliquer ici pour en savoir plus sur cette filière.](https://conservatoire.grandpoitiers.fr/musique/cursus?)
<https://conservatoire.grandpoitiers.fr/musique/cursus?>

La formation adulte

Le Conservatoire offre la possibilité de suivre une formation de musicien pour les adultes débutants et les adultes ayant déjà une bonne pratique instrumentale (voir le paragraphe [formation musicale adulte](#)).

Les parcours personnalisés

Accessibles dès le 2^{ème} cycle, ils s'adressent à des élèves, enfants ou adultes ne souhaitant pas suivre un cycle complet. Ces parcours font l'objet d'un contrat de formation entre le directeur de l'établissement et l'élève et sont soumis à une évaluation spécifique.

[Contacter le coordinateur des études musicales en cliquant ici.](#)

GRAND POITIERS
communauté urbaine

5, rue Franklin
86000 Poitiers
 05 49 30 20 20